

**FEDERATION DEPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DU LOIRET**

**Rue Paul Langevin  
45100 ORLEANS LA SOURCE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 / 06 / 2024**

**FEDERATION DEPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DU LOIRET**

**Rue Paul Langevin  
45100 ORLEANS LA SOURCE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**

Mesdames, Messieurs,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les dégâts.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 11/02/2025

Le Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre  
SAS CASTELCOM



Susie LUCAS  
Associée

## Bilan Actif

		30/06/2024			30/06/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	3 679	3 679		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	67 988	67 988		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	1 170 268	169 766	1 000 503	1 012 527
	Constructions	2 260 765	1 935 297	325 468	332 818
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	178 193	153 047	25 146	5 412
	Autres immobilisations corporelles	741 407	568 154	173 253	82 643
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	147		147	147	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>4 422 447</b>	<b>2 897 930</b>	<b>1 524 517</b>	<b>1 433 547</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	612		612	2 576
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	219 782		219 782	103 526
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	21 873		21 873	77 420	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	602 079		602 079	602 019	
<b>DISPONIBILITES</b>	3 480 399		3 480 399	1 621 099	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	126 399		126 399	64 541
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>4 451 144</b>		<b>4 451 144</b>	<b>2 471 182</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>8 873 591</b>	<b>2 897 930</b>	<b>5 975 661</b>	<b>3 904 728</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					



## Compte de Résultat

1/2

		30/06/2024	30/06/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 639 752	1 548 244
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	1 752	2 686
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	3 544 952	2 362 083
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 114 636	1 178 070
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 571 764	1 985 267	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	83 784	91 032	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>7 956 640</b>	<b>7 167 383</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	112 514	92 913
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 619 189	3 204 524
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	875 694	837 823
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	101 558	95 035
	Salaires et traitements	854 780	906 513
	Charges sociales	434 702	408 780
	Dotations aux amortissements et dépréciations	101 508	126 112
	Dotations aux provisions	1 616 758	1 403 535
	Reports en fonds dédiés		12 493
Autres charges	398 081	348 489	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>6 114 784</b>	<b>7 436 216</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 841 856</b>	<b>(268 834)</b>

## Compte de Résultat

2/2

		30/06/2024	30/06/2023
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		1 841 856	(268 834)
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 258	42
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	108 433	31 851
<b>Total des produits financiers</b>		<b>112 691</b>	<b>31 893</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>112 691</b>	<b>31 893</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>1 954 547</b>	<b>(236 941)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion	3 835	5 398
	Sur opérations en capital		6 550
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>3 835</b>	<b>11 948</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion	7 037	
	Sur opérations en capital		221
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>7 037</b>	<b>221</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(3 202)</b>	<b>11 727</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		126 622	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>8 073 166</b>	<b>7 211 223</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>6 248 443</b>	<b>7 436 437</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>1 824 723</b>	<b>(225 214)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		41 814	30 427
<b>TOTAL</b>		<b>41 814</b>	<b>30 427</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		41 814	30 427
<b>TOTAL</b>		<b>41 814</b>	<b>30 427</b>

## Faits caractéristiques

### Convention pluriannuelle indemnisation dégâts :

En date du 19 octobre 2023, la Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret a été notifiée par la Préfecture du Loiret d'une convention relative à l'attribution pour 2023, 2024 et 2025 d'une aide financière pour l'appui à la transition du système d'indemnisation des dégâts de gibier.

Cette convention fait suite à l'accord signé au mois de mars 2023 entre les ministères de l'écologie, de l'agriculture et de la Fédération Nationale des Chasseurs.

La contribution de l'Etat qui résulte de cette convention au titre de 2023 est établie à la somme de 947 262,37€, perçue sur l'exercice 2023/2024.

## Règles et Méthodes Comptables

### Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

#### Objet social

La fédération départementale des chasseurs a pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que ses habitats. Elle assure la promotion et la défense de la chasse ainsi que des intérêts de ses adhérents.

#### Missions sociales

Les missions de la fédération s'articulent autour de :

- Apporter son concours à la prévention du braconnage
- Organiser la formation des candidats aux épreuves théoriques et pratique de l'examen pour la délivrance du permis de chasser. Elle apporte son concours à l'organisation de l'examen du permis de chasser
- Conduire des actions d'information, de formation, d'éducation et d'appui technique à l'intention des gestionnaires des territoires, du public et des chasseurs, et le cas échéant, des gardes-chasse particuliers
- Exercer les missions qui lui sont confiées par la section 1 du chapitre II du titre II du livre IV du code de l'environnement et coordonne l'action de ces associations.
- Assurer la gestion des plans de chasse individuels conformément aux dispositions des articles L. 425-8 et L. 425-10 du code de l'environnement.
- Assurer la validation annuelle du permis de chasser et la délivrance des autorisations de chasse accompagnée.
- Conduire des actions de préventions des dégâts de gibier et assure l'indemnisation des dégâts de grand gibier dans les conditions prévues par les articles L. 426-1 ET L. 426-5 du code de l'environnement.
- Conduire des actions pour surveiller les dangers sanitaires impliquant le gibier ainsi que des actions participant à la prévention de la diffusion de dangers sanitaires entre les espèces de gibiers, les animaux domestiques et l'homme.
- Conduire des actions concourant directement à la protection et à la reconquête de la biodiversité ou apportent un soutien financier à leur réalisation. A cette fin, elle contribue financièrement au fonds mentionné à l'article L.421-14 du code de l'environnement pour un montant fixé par décret et qui ne peut être inférieur à 5€ par adhérent ayant validé un permis de chasser dans l'année.
- Elaborer, en association avec les propriétaires, les gestionnaires et les usagers des territoires concernés, un schéma départemental de gestion cynégétique, conformément aux dispositions de l'article L.425-1 du code de l'environnement

## Règles et Méthodes Comptables

### Moyens mis en œuvre et ressources

Une équipe de 22 salariés permet de répondre aux différentes missions de la fédération.

Les ressources comprennent :

- Le produit des cotisations
- Le produit des contributions versées par les adhérents qui désirent passer avec la fédération départementale des chasseurs un contrat de service pour leur territoire
- Le montant des dons, legs, subventions de toute nature et rétributions pour prestations de services
- Les contributions financières, distinguant notamment le produit perçu de l'Etat ou de l'Office français de la biodiversité destiné aux actions cofinancées par le fonds mentionné au quatrième alinéa de l'article L. 421-14 du code de l'environnement
- Le montant des indemnités et dommages et intérêts qui peuvent lui être accordés
- Les produits financiers
- Le produit des contributions mentionnées à l'article L. 426-5 du code de l'environnement
- Le produit des participations des adhérents au titre de l'article L. 426-5 du code de l'environnement
- Le produit des participations personnelles des chasseurs de grand gibier au titre de l'article L. 426-5 du code de l'environnement
- Le produit des participations des détenteurs de droit de chasse portant sur des territoires sur lesquels est chassé le grand gibier
- Le produit des participations pour chaque dispositif de marquage de grand gibier au titre de l'article L. 426-5 du code de l'environnement
- Le montant des aides accordées par la Fédération nationale des chasseurs, dans le cadre du fonds mentionné au quatrième alinéa de l'article L. 421-14 du code de l'environnement, et pour les missions prévues à l'article 3 des présents statuts
- Le montant des aides perçues dans le cadre de l'article L. 421-14
- Toutes autres ressources non interdites par les lois et règlements

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 975 661** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 073 166** euros et un total **charges** de **6 248 443** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 824 723** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2023** et finit le **30/06/2024**.

## Règles et Méthodes Comptables

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, et le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n' a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- \* Terrains et aménagements : 50 ans
- \* Constructions : 10 à 20 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 8 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 8 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 à 7 ans
- \* Mobilier : 5 à 15 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non

## Règles et Méthodes Comptables

décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Contributions volontaires en nature

Au regard de l'application du règlement ANC 2018-06, l'Association a valorisé les contributions volontaires en nature : participation des dirigeants et administrateurs bénévoles aux différentes instances : réunions externes, bureaux, conseils d'administration. Cette participation au titre de l'exercice 2023-2024 représente 1 917 heures de bénévolat. Le taux horaire retenu par l'Association est de 21,81 euros, ce qui correspond à une valorisation à hauteur de 41 813,54 euros.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2024
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Diminutions Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	71 667					71 667
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>71 667</b>					<b>71 667</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	1 170 268					1 170 268
Constructions sur sol propre	1 350 876					1 350 876
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement	875 382		34 507			909 889
Instal technique, matériel outillage industriels	152 510		25 682			178 193
Instal., agencement, aménagement divers	26 312					26 312
Matériel de transport	281 034		106 871			387 905
Matériel de bureau, informatique et mobilier	301 772		25 418			327 190
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>4 158 154</b>		<b>192 479</b>			<b>4 350 633</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	147					147
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>147</b>					<b>147</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 229 968</b>		<b>192 479</b>			<b>4 422 447</b>

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2024
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	71 667			71 667
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>71 667</b>			<b>71 667</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains	157 741	12 025		169 766
	Constructions sur sol propre	1 326 474	3 096		1 329 570
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	566 967	38 760		605 727
	Instal technique, matériel outillage industriels	147 098	5 949		153 047
	Autres instal., agencement, aménagement divers	26 312			26 312
	Matériel de transport	207 165	30 541		237 706
	Matériel de bureau, mobilier	292 998	11 138		304 136
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 724 755</b>	<b>101 508</b>		<b>2 826 263</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>2 796 422</b>	<b>101 508</b>		<b>2 897 930</b>

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2024	
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
<b>PROVISIONS REGLEMEENTES</b>						
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres	1 403 535	1 616 758	1 403 535	1 616 758		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>1 403 535</b>	<b>1 616 758</b>	<b>1 403 535</b>	<b>1 616 758</b>	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>legs ou donations</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>					
		Sur stocks et en-cours				
		Sur comptes clients, usagers				
		Sur créances reçues par legs ou donations				
		Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 403 535</b>	<b>1 616 758</b>	<b>1 403 535</b>	<b>1 616 758</b>	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		1 616 758	1 403 535		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

## Créances et Dettes

		30/06/2024	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	147		147
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	219 782	219 782	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	3 900	3 900	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 278	1 278	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	16 695	16 695	
Charges constatées d'avance	126 399	126 399		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>368 201</b>	<b>368 054</b>	<b>147</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	47 475	47 475		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	73 541	73 541		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	107 183	107 183		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 425	5 425		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	37 966	37 966			
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>271 590</b>	<b>271 590</b>			
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Charges à payer

		30/06/2024
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>231 380</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>47 475</b>
Fournisseurs, factures non par	47 475	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>183 905</b>
Dettes provisionnees pour cong	73 541	
Charges a payer aux organismes	62 696	
Charges sociales sur conges pa	44 486	
Charges a payer	3 181	

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 30/06/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 30/06/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	180 000			60 000	120 000
Autres réserves	1 523 211			165 214	1 357 996
Report à nouveau		(225 214)	225 214		
Excédent ou déficit de l'exercice	(225 214)	225 214	1 824 723		1 824 723
<b>Situation nette</b>	<b>1 477 996</b>		<b>2 049 937</b>	<b>225 214</b>	<b>3 302 719</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>1 477 996</b>		<b>2 049 937</b>	<b>225 214</b>	<b>3 302 719</b>

## Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 30/06/2023	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 30/06/2024	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fils dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
EQUICYNESYL	12 493					12 493	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>	<b>12 493</b>					<b>12 493</b>	

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		126 399	126 399
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		126 399

## Produits à recevoir

		30/06/2024
<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>252 832</b>
<b>Autres créances clients</b>		<b>210 651</b>
Factures a etablr	210 651	
<b>Autres créances</b>		<b>42 182</b>
Produits a recevoir	1 278	
Intérêts courus à recevoir	40 904	

## Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		37 966	37 966
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
	<b>TOTAL</b>		<b>37 966</b>

## Rémunération des dirigeants

### Rémunération annuelle des trois plus hauts cadres dirigeants

\* Rémunération : 173 748 Euros

istimés ou non chiffres

N°	PARCELLE	EXPLOITATION	NOM AGRI	Surface déduite	Supplément à remettre en état	Perte en Quintaux	Tarif	Culture	MT BRUT	ASIT	MT NET	observations
221147	1	EARL LA BARAUDIERE	M. MARNIER PASCAL		1,20	14,35	67,42	Sarraasin	133,61	2%	948,26	Dossier passé en CDI le 07/11/2024 - attente acceptation proposition d'indemnisation
230877	1	JOTREAU Sophie			0,35	22,50KG	5,95	Asperges	137,87	2%	131,20	Dossier passé en CDI le 07/11/2024 - attente acceptation proposition d'indemnisation
240052	1	GAEC PRUD'HOMME			0,80		99,53	Hense (2 passages croisés)	34,83	2%	34,14	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux
240051	1	GAEC LES CHALLONGES	M. GITTON DENIS		1,45		99,53	Hense (2 passages croisés)	79,62	2%	78,03	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux
240001	1	COUJELLIER Denis					144,32	Maïs grain	144,32	2%	141,43	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux
240002	1	MARNIER PASCAL		0,43		25,80	Maïs grain	417,89	2%	418,93	Manque pièces justificatives - RFG 2024 - contrat	
240003	1	MARNIER PASCAL			7,00		99,53	Hense (2 passages croisés)	687,78	2%	682,78	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux
240006	2	GAEC LES MAUVINIÈRES	M. BASSIN THIERRY		4,50		99,53	Hense (2 passages croisés)	687,78	2%	682,78	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux
240013	1	GAEC LES MAUVINIÈRES	M. BASSIN THIERRY		0,30		78,00	Hense à prairie, étaupoir	22,80	2%	22,34	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux
240104	1	VACHER Nathan			0,65		343,32	Hense (2 passages croisés) * semoir * semence fourragère	223,16	2%	218,70	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux
240104	2	VACHER Nathan			0,30		343,32	Hense (2 passages croisés) * semoir * semence fourragère	103,00	2%	100,94	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux
240108	1	LAISSEAU Jean			0,15		468,63	Hense (2 passages croisés) * semoir * semence fourragère	51,50	2%	50,47	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux
240117	1	LAISSEAU Jean		0,32		6,60	Maïs grain	2,07	2%	2,05	Dossier passé en CDI le 07/11/2024 - attente acceptation proposition d'indemnisation	
240117	2	LAISSEAU Jean				2565	Salades	2,07	2%	2,04	Dossier passé en CDI le 07/11/2024 - attente acceptation proposition d'indemnisation	
240244	1	GAEC DE LA BATE	M. MASSON JEROME		0,25		316,55	Hense rotative * semoir * semence fourragère	79,14	2%	77,55	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux
240244	2	GAEC DE LA BATE	M. MASSON JEROME		0,15		316,55	Hense rotative * semoir * semence fourragère	47,48	2%	46,53	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux
240245	1	BEAULIEU Swève		2,30		298,00	Maïs grain	4,08	2%	3,95	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240257	1	BEAULIEU Swève		0,52		67,60	Maïs grain	912,60	2%	894,35	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240257	1	BEGUIN Laurent					85,20	Maïs grain	1,83	2%	1,83	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux
240273	1	VACHER Nathan			0,50		95,20	Maïs grain	1,83	2%	1,83	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux
240280	2	GAEC JAECK	M. JAECK VINCENT	0,81		105,30	Maïs grain	1,42	2%	1,42	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240326	1	EARL BATTEUX		0,62		115,00	Maïs grain	1,52	2%	1,52	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240342	1	EARL DALLY ROUGEGRIZ		2,30		230,00	Maïs grain	3,05	2%	3,02	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240409	1	EARL DU MOULIN ROSE		0,78		78,00	Maïs grain	1,03	2%	1,03	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240415	2	BRESSOIR Cyril		1,25		150,00	Maïs grain	2,05	2%	1,99	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240415	1	BRESSOIR Cyril		2,53		250,00	Maïs grain	6,20	2%	6,08	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240431	1	SOURON Nicolas		1,78		217,40	Maïs grain	3,13	2%	3,06	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240432	2	P LE Alexandre		2,07		217,35	Maïs grain	2,94	2%	2,87	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240438	1	QUINTON Christelle		6,39		12,60	Maïs grain	17,0	2%	16,70	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240441	1	SCEA BERRUE	M. BERRUE CEDRIC	6,39		607,05	Maïs grain	8,19	2%	8,03	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240441	2	SCEA BERRUE	M. BERRUE CEDRIC	0,57		71,25	Maïs grain	961,87	2%	942,64	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240452	1	EARL GUYER BASTIEN		2,98		298,40	Maïs grain	3,95	2%	3,86	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240452	1	EARL GUYER BASTIEN		2,98		298,40	Maïs grain	3,95	2%	3,86	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240455	1	GAEC GUYER BASTIEN		0,75		75,00	Maïs grain	1,18	2%	1,18	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240455	1	SOURON Nicolas		0,75		97,50	Maïs grain	1,18	2%	1,18	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240481	1	GAEC MICHAEL		0,94		112,80	Maïs grain	1,52	2%	1,49	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240488	1	PLESSIS Hervé		0,90		108,00	Maïs grain	1,52	2%	1,49	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240491	1	EARL CAP SOLOGNE	MME ALUPART PAGAUD	1,37		123,30	Maïs grain	1,64	2%	1,61	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240494	1	EARL CMM	M. COURTOIS THIERRY	9,25		925,00	Maïs grain	12,48	2%	12,23	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240506	1	GAEC LES OBSERVATOIRES	M. CHAUSST JULIEN	0,65		65,00	Maïs grain	3,69	2%	3,68	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240506	1	GAEC LES OBSERVATOIRES	M. CHAUSST JULIEN	0,65		65,00	Maïs grain	3,69	2%	3,68	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240512	1	EARL BATTEUX		2,47		247,00	Maïs grain	3,34	2%	3,27	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240517	1	GAEC DE LA FONTAINE L'INTRY	M. THION	0,80		104,00	Maïs grain	1,40	2%	1,37	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240518	1	GAEC DE LA FONTAINE L'INTRY	M. THION	1,24		155,00	Maïs grain	2,02	2%	1,99	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240524	1	EARL LA BARAUDIERE	M. MARNIER PASCAL	1,78		178,00	Maïs grain	2,40	2%	2,35	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240525	1	EARL LA BARAUDIERE	M. MARNIER PASCAL	2,85		292,25	Maïs grain	4,03	2%	3,99	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240530	1	EARL LA BARAUDIERE	M. MARNIER PASCAL	1,89		189,00	Maïs grain	2,65	2%	2,60	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240531	1	EARL DE LA HYARDE	M. LAFAYE	2,75		330,00	Maïs grain	4,45	2%	4,36	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240531	1	EARL DE LA HYARDE	M. LAFAYE	2,75		330,00	Maïs grain	4,45	2%	4,36	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240533	1	EARL DE LA HYARDE	M. LAFAYE	2,45		294,00	Maïs grain	3,99	2%	3,89	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240535	1	SCEA DE LIGERVILLE	M. DARVILLE ERIC	0,23		2,30	Chanvre Bio	184,00	2%	180,32	Manque pièces justificatives - facture = dossier à passer en CDI pour fealon du prix	
240549	1	GAEC DE LA GUERINIERE	M. GUILLET	1,38		144,90	Maïs grain	1,96	2%	1,91	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240550	1	GAEC DE LA MOTTE	M. ASSELINEAU	1,21		765,35	Maïs fourrage	3,07	2%	3,01	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	
240551	1	GERVAIS Yannick		0,80		66,00	Maïs grain	891,00	2%	873,18	Remise en état Prairie - Provoisire en attente de déclaration de travaux	